

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

2015  
5

DIACHRONIQUES

LA PHONÉTIQUE  
HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

Jacobs – 979-10-231-0896-5



5

# DIACHRONIQUES

REVUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE DIACHRONIQUE

## LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

Présentation

**CHRISTIANE MARCHELLO-NIZIA**

De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions  
entre phonétique et syntaxe

**ROLAND NOSKE**

L'évolution de la structure prosodique du français  
et du francique

**HAIKE JACOBS**

L'interaction entre le système d'accentuation et la  
consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie  
historique du français

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée  
dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français

**ANDREA CALABRESE**

Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 979-10-231-0530-8



SODIS  
F388247

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

# Diachroniques

n° 5 – 2015

*Revue de linguistique française diachronique*



LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN



La phonétique historique  
du gallo-roman.  
État des lieux  
et perspectives



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0530-8

PDF complet – 979-10-231-0893-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Marchello Nizia – 979-10-231-0894-1

Noske – 979-10-231-0895-8

**Jacobs – 979-10-231-0896-5**

Scheer Segéral – 979-10-231-0897-2

Calabrese – 979-10-231-0898-9

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

## **SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

# Présentation

Philippe Ségéral

Université Paris 7-Diderot

UMR 7110 Laboratoire de linguistique formelle

Tobias Scheer

Université Nice Sophia-Antipolis

UMR 7320 Bases, Corpus, Langage

## 1. Une discipline sinistrée

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le décisif élan rationaliste dont l'école allemande et, singulièrement, les néogrammairiens sont le symbole, la phonétique historique du français a connu un développement remarquable : c'est dans cette dynamique qu'ont œuvré notamment Arsène Darmesteter (1846-1888), puis Édouard Bourciez (1854-1946) – la première édition du *Précis* date de 1889. Et c'est sur ce socle et sur les apports au siècle suivant du *REW* de Wilhelm Meyer-Lübke et du *FEW* de Walther von Wartburg qui ont rendu accessibles les données pertinentes à un niveau de détail et de précision inégalé, que Pierre Fouché (1891-1967), puis Georges Straka (1910-1993) en particulier, ont développé le savoir qui nous est parvenu et qui constitue, depuis la dernière guerre, le corps de doctrine qui fonde l'enseignement de la discipline comme les exigences des concours.

De cette dynamique, aujourd'hui, il ne reste rien ou presque : la phonétique historique semble une discipline en sommeil. Elle semble achever de s'éteindre, lentement, sans bruit, au fil des départs à la retraite, des postes universitaires non renouvelés faute de candidats compétents – l'Université se contentant d'enregistrer cette disparition. Mais, en réalité, cette absence de candidats et l'image affaiblie de la discipline ne sont pas la cause de son effondrement sur elle-même : ils en sont l'effet. Le

savoir dans ce domaine ne s'est simplement pas renouvelé et il est désormais transmis de façon sclérosée dans l'enseignement par des professeurs qui ne sont presque jamais des spécialistes. Dans les universités, la phonétique historique est le plus souvent considérée comme une corvée (au même titre que les techniques d'expression) à laquelle on astreint la dernière recrue, laquelle répète ce qu'elle a entendu dans les cours préparant aux concours qu'elle a passés mais ne cherche qu'à se débarrasser de cette charge sans rapport avec ses recherches. Ce qui était un savoir vivant est devenu une *doxa* que les manuels répètent.

La discipline a eu devant elle, dans la période récente, deux développements majeurs : l'évolution technologique – les possibilités ouvertes par l'informatique – d'un côté, les avancées sur le plan théorique de la linguistique de l'autre. Si l'étymologie, la dialectologie, ont su dans une large mesure mettre à profit au moins les moyens technologiques nouveaux (TLFi, DMF, extensions du *FEW*...), la phonétique historique a ignoré ces deux développements majeurs. Et l'on peut voir là la cause essentielle de son marasme actuel.

## 2. Des perspectives ?

C'est ainsi un constat bien déprimant que l'on est contraint, sauf à se payer de mots, de dresser lorsque l'on considère l'état actuel de la phonétique historique. Et évidemment, l'une des options est d'en prendre acte et d'attendre, avec les gémissements de circonstance, que cette page d'histoire se referme définitivement, que la discipline disparaisse un jour des programmes des concours, dernier retranchement où elle se tient...

Mais on peut aussi penser que cette phase sombre n'est pas définitive. Toute sinistrée qu'elle soit présentement, la phonétique historique a d'abord un patrimoine immense et très précieux qu'il importe et de préserver et de transmettre. Ensuite et surtout, la phonétique historique est bien loin d'avoir tout dit. Quiconque considère avec un peu de recul et d'esprit critique le corps de doctrine actuel de la discipline, en arrive très vite à

penser qu'il demeure quantité de points à préciser, à clarifier, et à terme à expliquer : à *comprendre*. Or, nous l'avons dit, des outils nouveaux sont disponibles, en théorie phonologique et en ressources (corpus recherchables), la connaissance de la variation dialectale ainsi que de la situation typologique s'est significativement améliorée, etc. En d'autres termes, pour peu qu'elle ne tourne pas le dos aux diverses avancées récentes, la phonétique historique pourrait tout à fait trouver un second souffle.

Nous sommes des linguistes – spécialisés en phonologie, non des romanistes au sens classique du terme, ni des philologues. Mais les linguistes que nous sommes ne méprisent ni ne mésestiment, en aucune façon, les travaux des romanistes et des philologues et sont depuis longtemps passionnés par les questions que soulève la diachronie du français. Si l'ensemble complexe de processus qui constitue cette diachronie est en effet définitoire de la langue et de son identité, ces processus ne sont pas, en eux-mêmes, propres au français : ils se retrouvent à l'identique dans beaucoup d'autres langues, aussi bien génétiquement liées au français que sans le moindre lien. Or c'est ce constat du caractère potentiellement universel des processus phonologiques qui fonde les recherches des écoles contemporaines – très diverses au demeurant – de phonologie. Et nous sommes convaincus pour notre part que c'est seulement en reconsidérant les données de la diachronie du français – recensées et traitées si complètement maintenant par les romanistes et les philologues, précisément – dans la perspective des avancées et des propositions nouvelles de la phonologie, que l'on pourra relancer la discipline de la phonétique historique. C'est dans ce cadre seulement que de jeunes chercheurs pourront s'intéresser à la phonétique historique, se passionner pour elle et en faire leur spécialité – à charge pour l'institution universitaire de les accueillir lorsqu'ils se présenteront.

Lorsque Olivier Soutet nous a proposé d'organiser ce numéro de *Diachroniques* sur la phonétique historique, c'est dans cette optique et sur cette conviction que nous avons répondu présents.

L'état des lieux mentionné dans le titre du numéro ne se veut donc pas un résumé avant fermeture de la boutique, mais vise à rassembler quelques exemples significatifs des pistes qui s'offrent à la discipline, dans des perspectives diverses, pour peu qu'elle sache, après avoir lucidement fait les constats négatifs qui s'imposent, se vouloir de nouveau un avenir. En somme, nous cherchons à donner une idée de ce que la phonétique historique pourrait être si elle était pratiquée de manière active, à montrer que la sclérose qui l'affecte actuellement n'est pas une fatalité et qu'il existe une phonétique historique au-delà des concours, passionnante en soi et plus encore si elle est en prise avec les théories, ressources et techniques modernes.

### 3. Constitution du numéro

Les contributions que nous avons sollicitées – souvent en dehors des limites de l'Hexagone – et rassemblées dans ce numéro concernent des questions très diverses et s'inscrivent dans des approches tout aussi variées.

Disciple de Georges Straka, Christiane Marchello-Nizia s'est orientée depuis longtemps vers la morphologie et la syntaxe ; elle revient ici à ses premiers intérêts en enquêtant sur les conditions et la chronologie de l'élision du pronom sujet JE (qui n'est attestée que depuis la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Cette question est intimement liée avec la cliticisation de JE : est-ce que celle-ci est la conséquence de l'affaiblissement phonétique de JE, ou au contraire cet affaiblissement du pronom est-il dû à sa perte d'autonomie syntaxique ? Une question phonologique que l'on ne pose jamais en français moderne mais qui est soulevée par la perspective diachronique est celle de savoir pourquoi parmi tous les pronoms sujets à finale vocalique (JE, TU, NOUS, VOUS) seul JE développe l'élision (l'élision dans TU, fréquente en français contemporain, est récente et demeure encore une simple variante). D'autant que les pronoms régime s'élident tous, en ancien français (LE, LA, LI) comme en français moderne (LE, LA), et ce en suivant une chronologie très différente par rapport à l'élision de JE : dès les plus anciens

textes tous les pronoms au cas régime s'élident sans aucune hésitation ou variation.

L'article de Chr. Marchello-Nizia est basé sur le corpus électronique de la GGHF (*Grande grammaire historique du français*, actuellement en gestation) qu'elle co-édite, corpus qui rassemble des textes représentatifs pour chaque siècle. Sa contribution illustre ainsi ce qu'il est possible de faire en alliant savoir classique, questionnements nouveaux et recours aux moyens technologiques actuels.

Roland Noske résume ce que nous savons de la nature de l'accent en gallo-roman. On trouve encore aujourd'hui dans les manuels l'affirmation, fautive, que l'accent mélodique (de hauteur, *pitch accent*) du latin classique se serait transformé en accent d'intensité (ou expiratoire) en gallo-roman. Cette intensité particulière de la voyelle tonique serait aussi le fait du francique, qui lui aurait donné un « surcroît de vigueur » (Gaston Zink). R. Noske montre d'abord, un argumentaire détaillé à l'appui, que l'accent du francique n'a en aucune façon influencé le système accentuel gallo-roman. Les études typologiques montrent que les emprunts d'accentuation sont rares, voire inexistantes dans les langues du monde. Ensuite le francique, dans la période en question, avait probablement encore l'accent initial du germanique commun : en cas d'emprunt, c'est un accent de ce type qui aurait été transféré au gallo-roman. Or ce n'est pas le cas. Enfin, on met sur le compte de l'intensité empruntée au francique une série de processus observés en gallo-roman, au premier chef desquels la réduction / syncope des voyelles atones. Or le francique lui-même ne connaissait ni réduction ni syncope dans la période où l'emprunt est censé avoir eu lieu (vers le <sup>v</sup>e siècle) : ces processus en francique ne surviennent que bien plus tard (après le <sup>ix</sup>e siècle). Comment alors l'accent d'intensité aurait-il pu causer la diminution des voyelles atones dans la langue qui l'aurait emprunté, quand la langue à laquelle il serait emprunté ne montre aucune trace d'un phénomène semblable ?

L'auteur rappelle ensuite que la phonétique expérimentale a depuis les années 1950 réfuté l'idée même qu'il puisse y avoir

un accent expiratoire, ou d'intensité, qui ait quelque pertinence que ce soit pour l'évolution des langues ou leur grammaire. La conception de l'accent d'intensité est née au XIX<sup>e</sup> siècle par introspection et en l'absence de mesures fiables. On sait aujourd'hui que l'accent, dans toutes les langues, se manifeste par un mélange de trois caractéristiques : 1<sup>o</sup> la hauteur (mesurée en Hertz), 2<sup>o</sup> la durée (mesurée en millisecondes) et 3<sup>o</sup> l'intensité (mesurée en décibels). La phonétique expérimentale montre que cette dernière est marginale dans les langues, et surtout que les locuteurs ne la perçoivent pas ou mal.

Dans la seconde partie de l'article, l'auteur montre que les diverses évolutions observées en gallo-roman et en germanique occidentale font sens lorsqu'on les conçoit en deux blocs, chacun suivant sa logique propre et cohérente et illustrant les deux grands types de langues mis en évidence par l'école allemande de Peter Auer, Susanne Uhmann et Renata Szczepaniak : les langues qui comptent les syllabes et les langues qui comptent les mots. Une langue donnée peut être placée sur une échelle qui a pour extrémités ces deux types au moyen de dix critères typologiques. R. Noske montre que le gallo-roman et l'ancien français sont des langues de mots, alors que le français moderne est une langue syllabique. Du côté germanique, la situation est l'inverse : le vieux haut-allemand et l'ancien néerlandais, langues largement syllabiques, évoluent vers des langues de mots dans leurs aboutissements modernes, l'allemand et le néerlandais actuels.

Haïke Jacobs propose une contribution qui illustre ce qu'une recherche vivante peut apporter au fonctionnement des concours. On enseigne (et écrit) depuis toujours que la consonnification des voyelles hautes et moyennes en hiatus (trisyllabe *filium* → bisyllabe *filju* « fils ») ne concerne que les voyelles atones : les voyelles toniques demeureraient (*grúem* → *grue*). Or Jacobs montre qu'il s'agit d'une illusion d'optique, *i.e.* que les auteurs classiques sont passés à côté d'une généralisation : le *u* de *grúem* (ainsi que les autres voyelles toniques dans la même situation) échappe à la consonnification non pas parce qu'il est tonique, mais parce qu'il se trouve dans un mot bisyllabique. Le

résultat d'une consonnification dans un bisyllabe serait en effet une forme oxytone, dont nous savons indépendamment qu'elle est rejetée dans la période précoce en question (1<sup>er</sup>, 11<sup>e</sup> siècles). Ainsi ce que l'approche classique doit admettre comme contre-exemples (*mulierem* → afr. *moillier*, *filolum* → *filleul*) revient à la régularité : il s'agit de quadrisyllabes qui ne rencontrent aucun obstacle en devenant trisyllabes suite à la consonnification de leur voyelle tonique.

Jacobs conclut que la consonnification n'a aucun rapport avec l'accent, si ce n'est de façon indirecte. Sur cette base empirique il propose une analyse dans le cadre de la théorie de l'optimalité en montrant qu'une version plus récente de cette approche, qui réintroduit des éléments de sérialité, le sérialisme harmonique de John McCarthy, permet de rendre compte des faits là où la théorie classique, basée sur une computation strictement parallèle, échoue.

Tobias Scheer et Philippe Ségéral examinent les évolutions vocaliques en syllabe fermée du latin vulgaire à l'ancien français, lesquelles, mentionnées évidemment dans tous les manuels, n'ont – assez bizarrement – pas été l'objet d'études systématiques. On constate que les voyelles en syllabe fermée, observables dans des positions limitées – tonique, prétoniques(s), initiale seulement – se comportent de façon strictement commune : tout d'abord elles ignorent tout processus de syncope, à la tonique comme dans les deux positions atones (initiale et prétonique[s]), et ensuite évoluent de façon exactement identique. Pour l'essentiel sans aucun changement. Et lorsqu'il y a une modification du timbre, celle-ci est imputable à un processus unique : la résolution de la consonne en coda en ses constituants vocaliques, lesquels se reportent sur la voyelle – et même en ce cas, les résultats sont identiques quelle que soit la position (atone / tonique) où figure la voyelle. Ceci concerne l, les nasales (n, m) et enfin yod. Les processus qui impliquent ce dernier sont particulièrement complexes, mais les auteurs montrent que ses effets sur les voyelles se ramènent au modèle posé de résolution vocalique de la consonne en coda. Enfin, on constate que, tout comme

la syncope, la centralisation (vers schwa) n'existe pas pour les voyelles en syllabe fermée – tonique comme atones.

Les auteurs tirent argument de cela pour infirmer la primauté de l'accent sur les évolutions vocaliques et montrent que c'est en réalité la structure de la syllabe où se trouve la voyelle considérée qui est fondamentale, la présence ou l'absence de l'accent n'étant qu'une opposition secondaire, qui ne concerne que la syllabe ouverte. Dans ce cadre, les processus affectant les voyelles, à savoir 1<sup>o</sup> en syllabe fermée, le maintien sans changement et 2<sup>o</sup> en syllabe ouverte, l'allongement (d'où les diphtongaisons) sous l'accent et la centralisation / syncope en position atone, retrouvent une lisibilité simple. Dans la dernière partie de l'article, les auteurs proposent une interprétation dans le cadre d'une théorie phonologique qu'ils présentent brièvement, de cette distribution des processus qui ont affecté les voyelles.

Andrea Calabrese examine deux questions classiques de la diachronie gallo-romane : l'abaissement des voyelles hautes relâchées [i, u] (lat. i, u) qui deviennent [e, o] (en se confondant avec [e, o] < lat. ē, ō) et l'antériorisation spontanée de [u] en [y]. Ces deux phénomènes sont appréciés d'une part à la lumière de la théorie des contraintes et réparations dans laquelle l'auteur travaille, d'autre part dans le contexte de processus similaires ou identiques que l'on relève dans d'autres langues, romanes mais surtout au-delà de cette famille et des limites de l'indo-européen. Calabrese ainsi fertilise pour l'étude de la diachronie du français deux innovations porteuses qui ont été mentionnées *supra* : la confrontation aux théories phonologiques modernes et le témoignage de langues sans rapport génétique mais illustrant les mêmes processus.

L'auteur pense avoir trouvé dans le concept de P-map développé par Donca Steriade une explication pour l'évolution gallo-romane [i, u] > [e, o] : P-map modélise le savoir des locuteurs concernant la similarité acoustique des voyelles et consonnes. Les voyelles les plus proches de [i, u] selon ce calcul sont précisément [e, o]. Or si cela donne le résultat observé en gallo-

roman, Calabrese montre que d'autres langues, lorsqu'elles font évoluer [ɪ, ʊ], aboutissent à d'autres résultats, notamment [i, u] et [ɛ, ɔ]. L'auteur veut cela pour preuve que le seul paramètre acoustique ne suffit pas pour rendre compte de la variation typologique. Il introduit un générateur de variation phonologique basé sur ce qui peut arriver aux deux traits binaires [haut] et [tendu] qui dans son analyse sont constitutifs de [ɪ, ʊ] sous la forme [+haut, -tendu]. Ils peuvent d'une part être « excisés », *i.e.* dépouillés de leurs valeurs +/- . L'absence de ces valeurs est alors réparée par le P-map sur base acoustique, et le résultat est [e, ɔ] comme en gallo-roman.

Mais il y a encore une autre façon pour une langue de se débarrasser de [+haut, -tendu]: en supprimant un trait distinctif. Ainsi on obtient [+haut] seul ou [-tendu] seul. Une telle configuration est universellement illicite (puisque la spécification d'un trait manque) et réparée par l'insertion de la valeur par défaut du trait absent. C'est ainsi que l'on obtient [+haut, +tendu] (à partir de [+haut] en ajoutant la valeur non-marquée [+tendu]) et [-haut, -tendu] (en partant de [-tendu] en complétant avec la valeur non-marquée [-haut]). Les deux résultats correspondent aux deux systèmes attestés: [ɪ, ʊ] > [i, u] ([+haut, +tendu]) et [ɪ, ʊ] > [ɛ, ɔ] ([-haut, -tendu]).

Au sein de la famille romane, Calabrese fait valoir un certain nombre de dialectes sardes et corses qui illustrent la dernière option: ces systèmes confondent lat. *ē, ō* et lat. *ě, ě* en [e, ɔ], alors que lat. *i, u* = [ɪ, ʊ] aboutissent à [ɛ, ɔ].



# L'interaction entre le système d'accentuation et la consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie historique du français

Haïke Jacobs

Département de langues et cultures romanes  
Université Radboud (Nimègue, Pays-Bas)

## 1. Introduction

La semi-voyelle palatale [j], le yod, résultant avec la semi-voyelle labio-dorsale [w] de la résolution d'hiatus par la consonification des voyelles brèves (i, e, u, o) devant une autre voyelle en latin tardif comme dans, par exemple, *filia* [filja] « fille » et *larua* [larwa] « larve », a profondément marqué la phonologie historique du français (déclencheur, entre autres, de la palatalisation, de l'affrication et des effets diphtonguants sur des voyelles). Entre la résolution des hiatus et l'accent, il y a un rapport paradoxal qui n'a jamais été analysé de façon satisfaisante. Toutes les analyses et descriptions existantes affirment que les voyelles en hiatus doivent être inaccentuées pour pouvoir subir la glidification, mais en même temps observent qu'il y a quand même des voyelles accentuées qui se sont consonifiées. Le but principal de cet article est double : d'une part nous allons mettre en lumière et tenter d'expliquer ce rapport paradoxal et espérons par là fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la langue ; d'autre part nous allons montrer en quoi les théories phonologiques plus récentes sont nécessaires pour permettre une meilleure compréhension. Un aspect important de cette étude est de montrer que le rapport entre les deux (hiatus et accent) reste

inexplicable et incompréhensible sans un modèle théorique basé sur des contraintes interagissantes.

L'article est structuré de la manière suivante. En section 2 nous allons d'abord étudier de façon détaillée et critique les descriptions et explications traditionnelles. Ensuite en section 3 nous proposons une analyse dans le cadre de la théorie de l'optimalité qui décrit la tendance à éviter l'hiatus sans conditionnement accentuel, mais où c'est la prosodie de la langue qui détermine si la résolution s'applique ou non. Notre analyse explique ainsi pourquoi certaines voyelles accentuées se sont consonifiées, alors que d'autres ont demeuré.

## 2. Les données et les analyses traditionnelles

La consonification des voyelles brèves *i*, *e*, *o*, *u* en hiatus est généralement datée assez tôt (début du premier et deuxième siècle, Pope 1934: 102, Lindsay 1984: 142, Bourciez 1967: § 6, Fouché 1958: 28). Elle peut être illustrée par les exemples en (1)<sup>1</sup>.

### (1) consonification des voyelles *i*, *e*, *u*, *o* en hiatus

latin classique	latin tardif	ancien français	français
filium [fi:lium]	[filju]	fil	fil
víneam [wi:neam]	[winja]	vigne	vigne
vídúa [widuam]	[wedwa]	veve, vedve	veuve
coacticáre [koaktikare]	[kwaktikare]	cachier	cacher

La consonification<sup>2</sup> est traditionnellement considérée comme étant *métriquement conditionnée*: elle affecterait uniquement les voyelles inaccentuées. Bourciez (1967: § 138) affirme que « tout *ĭ* ou *ĕ* atone en hiatus avait pris la valeur de *y* » et Pope

- 
1. Notons qu'avant la consonification, [j] et [w], orthographiés *i* et *v*, existaient en latin classique comme variantes combinatoires des voyelles [i] et [u] dans deux contextes: à l'initiale devant voyelle et entre deux voyelles, comme par exemple dans *ianva* « porte », *vivere* « vivre », *ave* « salut », et *peiozem* « pire ». Notons également que la consonification n'était pas le seul moyen de résoudre un hiatus. La fusion (la contraction ou synérèse) de deux voyelles (surtout lorsqu'elles étaient identiques) en une seule et l'insertion d'une semi-voyelle étaient également pratiquées (Pope 1934: 100, Bourciez 1967: § 4). Cette étude se limitera essentiellement à la consonification.
  2. La consonification est attestée par des confusions dans des inscriptions et par des recommandations dans l'Appendix Probi comme *vacua non vaqua*, *vinea non vinia* (Pope 1934: 102).

(1934 : 102) mentionne que « *unstressed ě, ĭ, ō, ů standing in hiatus with a following vowel gradually lost syllabic value and consonantalised* ». Si le processus est métriquement conditionné et limité aux voyelles brèves inaccentuées, on comprend immédiatement pourquoi la consonnification n'a pas eu lieu en position initiale de mot dans des mots bisyllabiques, où les voyelles en hiatus étaient accentuées. Cette situation est illustrée par les exemples en (2).

(2) absence de consonnification à l'initiale dans les mots bisyllabiques<sup>3</sup>

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
déum [deum]	[deu]	deo, de, dieu,	dieu
grúem [gruem]	[grue]	grue	grue
égo [ego]	[eo]	eo, io, jeu, jou, jo	je
díem [die:m]	[die]	di	-di-
píam [píam]	[pia]	pie	pieuse
víam [wíam]	[wea]	veie	voie
méa [mea]	[mea]	meie, moie	mienne

Il est important de noter que la longueur de la première voyelle dans les mots en (2) est parfois différente entre le latin classique et le début du latin tardif. Par exemple, la voyelle *i* de *píam*, *víam* et *díem* était brève en latin classique, mais pour l'évolution ultérieure du français il faut supposer un *i* long pour *píam* et *díem* (la voyelle reste [i], pas de diphtongaison) et un *i* bref pour *víam* (la voyelle devient [e], se diphtongue et aboutit à [wa] en français moderne). Le *e* de *deum* et *mea* était bref en latin, mais pour le développement ultérieur il faut supposer un *e* long pour *mea* (diphtongaison comme [e] avec résultat final [wa]) et un *e* bref pour *deum* (diphtongaison comme [ɛ] avec résultat final [jɛ]). La quantité supposée pour le latin tardif en (2) est celle donnée par Bourciez

3. La consonnification a eu lieu dans les mots bisyllabiques mais plus tard, entre le gallo-roman et l'ancien français. Les formes *deo*, *eo*, *di* et *meon* apparaissent en tant que tels dans les Serments de Strasbourg. Selon Bourciez (1967 : § 49) le latin tardif *eo* a abouti en ancien français *io*, *jo* ou *jou* lorsqu'il était accentué *eó* et à *ieu*, *ie*, *je* ou *gie* lorsqu'il était accentué *éo*. La consonnification va réapparaître encore plus tard dans l'évolution de la langue. Pope (1934 : 109) mentionne pour le moyen français que les « *Grammarians accept reduction of syllabic value (i.e. consonantalisation of the countertonic vowel) in the words diable, diantre fiacre, and attribute fluctuating value to lien, lion, pion, viande, violet* ».

(1967 : § 4) et Pope (1934 : 64). Lindsay (1894 : 131) note que, par exemple, l'italien *di*, le portugais *dia*, le français *di* et l'espagnol *dia* demandent un *i* long latin car un *i* bref aurait donné d'autres résultats (cf. *viam* > *voie* en français). Il laisse pourtant ouverte la possibilité que la voyelle fût brève mais avait la qualité ([i] et non pas [ɪ]) d'un *i* long. Comme les voyelles en (2) diffèrent en longueur au début du latin tardif, parfois brèves parfois longues, il est clair qu'on ne peut pas attribuer l'absence de la consonification en (2) à la longueur de la voyelle (uniquement les voyelles brèves étant sujettes à la glidification).

Les formes en (3) montrent que ce n'est pas non plus le fait qu'il s'agisse de la voyelle initiale qui puisse expliquer la non-consonification en (2). Par ailleurs, les formes en (4) montrent que les voyelles clairement accentuées peuvent subir la consonification.

### (3) consonification en position initiale

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
a.			
diúrnum	[dj/dʒo rnu]	jorn, jor	jour
geórgium	[gj/dʒo rgj/dʒu]	Georges	Georges
quiétum	[kwjeta]	coi	à l'abri de, tranquille
duódecim	[dwodetsi]	dose	douze
b.			
coacticáre	[kwaktikare]	cachier	caler
coaguláre	[kwagulare]	cailler	cailler

### (4) consonification de voyelles accentuées<sup>4</sup>

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
filíolum	[filjolu]	filuel	filleul
tilíam, *tilíolu	[tiljolu]	tilluel	tilleul
gladíolum	[gladjolu]	glaïeul	glaïeul
mulíerem	[muljere]	moillier	--- « femme, épouse »

4. Selon Bourciez (1967 : § 6), les évolutions en (4) « semblent être contemporain[es] de la consonification de *i* en hiatus, qui date approximativement du début du II<sup>e</sup> siècle ». Que l'accent dans les formes du latin tardif se trouve sur la voyelle pénultième et qu'elle soit restée brève est indiqué par les formes romanes comme l'italien *figliuolo*, *mogliere*, l'espagnol *hijuelo*, et *filleul* et *moillier* en français et en ancien français. Lindsay (1894 : 164) mentionne un grammairien anonyme qui explicitement affirme « *mulierem in antepenultimo nemo debet acuere, sed in penultimo potius* ».

En résumé, la généralisation préthéorique semble être la suivante: la consonnification se produit indépendamment de l'accent et elle est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. Nous allons montrer dans la suite que le supposé conditionnement accentuel a empêché les descriptions traditionnelles existantes à expliquer de façon satisfaisante le sort différent des voyelles accentuées dans les formes en (2) et dans celles en (4).

Toutes les descriptions et analyses traditionnelles (Lindsay 1984, Pope 1934, Fouché 1958, Bourciez 1967, entre autres) sont d'accord sur le fait que l'accent principal du latin se trouvait sur la syllabe pénultième dans les mots bisyllabiques et dans les mots ayant au moins trois syllabes à condition que la pénultième soit lourde (ou bien parce qu'elle contenait une voyelle longue comme dans *amí:cum* « ami » ou bien parce qu'elle était fermée comme dans *ornaméntum* « ornement »). Sinon, dans les mots de trois syllabes et plus l'accent principal se trouvait sur l'antépénultième (*cómitem* « comte »). Pour l'accent secondaire les avis sont partagés. Selon Pope (1934 : 101), le latin avait un accent secondaire qui se trouvait sur la syllabe initiale dans les mots qui avaient une ou plusieurs syllabes pré-toniques (premier cas: par exemple *àmícum* « ami », *dèbère* « devoir » et *àmáre* « aimer »; second cas: par exemple *òrnaméntum* « ornement » et *dòrmitórium* « dortoir »). Pourtant, si tel était le système d'accentuation, toutes les voyelles initiales en hiatus en (3) devraient avoir été accentuées (accent secondaire) et la consonnification ne se comprend ni en (3) ni en (4). Pope (1934 : 101) explique les formes en (3) de la façon suivante :

*In a few words in which the initial syllable was weak and followed by a relatively strong intertonic syllable [(3b) HJ] or consisted of a vowel in hiatus with a following vowel [(3a) HJ], the secondary stress slid forward on to the second syllable, and the first vowel, become unstressed, was gradually effaced or consonantalised.*

Ce que Pope (1934 : 101) entend exactement par « *a relatively strong intertonic syllable* » n'est pas clair, mais elle suppose que les formes en (3b) avaient une voyelle initiale faible et que l'accent secondaire se trouvait sur la deuxième syllabe et que ces

mots étaient donc accentués : *coàcticáre* et *coàguláre* au lieu de *còacticáre* et *còaguláre*. Dans les mots en (3a), avec une voyelle initiale en hiatus, il n’y avait pas non plus, selon Pope, un accent secondaire sur la première syllabe. Comme les *i*, *e*, *o*, *u* en (3) étaient inaccentués, ils étaient sujets à la glidification.

Remarquons tout d’abord que l’explication donnée par Pope pour (3b), des formes comme *coàcticáre* et *coàguláre* (« *initial syllable was weak and followed by a relatively strong intertonic syllable* »), n’est pas nécessaire. Selon Lindsay (1894 : 164), il y avait, en latin tardif, un déplacement de l’accent du préfixe à la racine dans tous les verbes composés, comme illustré par les exemples en (5).

(5) déplacement de l’accent du préfixe sur la racine

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
démorat	demórat	demeure	demeure
rénegat	renégat	renie	renie
récipit	recípit	receit	reçoit

Les formes en (5) et celles données en (3b) montrent la même chose : le domaine accentuel en latin tardif a changé : il n’englobe plus le verbe complet, mais se limite à la racine sans inclure les préfixes. Notons aussi que le déplacement de l’accent dans des verbes comme ceux en (5) est motivé par la diphtongaison dans les formes françaises et par des formes romanes, comme, par exemple, l’italien *riceve* et *riniega*, formes qui montrent également que le déplacement n’a pas entraîné un allongement des voyelles pénultièmes brèves (le *ó*, *é*, et *í* en latin tardif). Le déplacement de l’accent, illustré en (5), est un des facteurs qui allait rendre le système accentuel du latin opaque, c’est-à-dire qui produire des formes (ici avec une pénultième légère, *i.e.* une syllabe ouverte à voyelle brève qui est quand même accentuée) contredisant les généralisations prosodiques de la langue. Ce déplacement s’explique de façon naturelle (Lahiri, Riad and Jacobs 1999) comme témoignant d’un système accentuel qui est sur le point de se lexicaliser.

L'explication que Pope (1934 : 100) propose pour la consonnification dans les formes en (4) est la suivante :

*In accordance with a very general tendency to stress more heavily the lower of two juxtaposed vowels the accent moved forward on to the lower vowel in words of the type mulierem, filiolum, i.e. in words in which the penultimate was short e or o in hiatus with an antepenultimate short i or e; subsequently the ante-penultimate i and e (now unstressed), consonantised to j.*

Cette explication se heurte évidemment au fait que la tendance à accentuer plus fortement la plus basse des deux voyelles en hiatus est limitée à une position prosodique très précise : elle a lieu uniquement dans les mots du type *mulierem* et *filiolum*. Il n'est pas clair pourquoi la tendance invoquée se limiterait à ces mots et ne s'appliquerait pas à des mots comme *diem* ou *viam* en (2). Il n'est pas clair non plus pourquoi la tendance à accentuer la plus basse des deux voyelles en hiatus se limiterait à des voyelles brèves et ne s'appliquerait pas, par exemple, dans les mots en (6), où l'accent secondaire n'a pas été déplacé sur la deuxième syllabe (sinon le *e* de l'hiatus aurait survécu au lieu d'être sujet à la syncope) et où la consonnification n'a pas eu lieu parce que la première voyelle en début du latin tardif était longue<sup>5</sup>.

#### (6) absence de consonnification des voyelles en hiatus

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
pietâtem	[pietate]	pitie	piété, pitié
quietâre	[kwietare]	quittier	quitter

L'explication proposée par Bourciez (1967 : § 6), « bien qu'accentué le *i*, après avoir formé une diphtongue fugitive avec la voyelle suivante, lui a cédé son accent en devenant un yod », n'est pas non plus explicative et susceptible de recevoir la même

5. Le fait que le *i* initial dans les formes en (6) était long en début du latin vulgaire (selon Bourciez 1967 : § 41 pour *pietatem* par analogie avec le *i* long dans *pium* et *piam*, cf. (2) ci-dessus) est montré par les résultats français de ces deux formes (*i* bref aurait donné *e* au lieu de *i*). Le développement ultérieur de ces deux mots est régulier (Bourciez 1967 : § 41) : entre les deux voyelles il s'est développé un yod (voir la note 1), d'où \**pījētare* et *quījētare* qui après la syncope de la deuxième voyelle se sont réduits à \**pījtate* et \**qujitare* et ont abouti à l'ancien français *pitie* et *quittier*.

critique que celle adressée à Pope. Pourquoi le *i* cède-t-il son accent uniquement dans les mots en (4), mais pas dans des mots comme *pietam, viam, diem*, etc. ?

Une explication alternative a été proposée par Fouché (1958: 124). Selon lui, le système d'accentuation du latin (dès la fin de l'époque républicaine) avait un accent secondaire, non pas sur la première syllabe, mais sur chaque seconde syllabe après ou avant l'accent principal, comme dans *amāritūdīnēm* « amertume » et *cālidūm* « chaud ». Fouché (1958: 157-158) met la consonification dans les mots comme *filīolum* en rapport avec la consonification de *i* en latin classique dans des mots comme *pa.rī.ĕ.tem* et *a.rī.ĕ.tem* et note que Virgile les compte pour trois syllabes. Il les explique par analogie avec les formes de l'ablatif/datif du pluriel *pariētibus* et par une accentuation syntactique par laquelle *pariete tūa* et *pariete īlla* seraient passés à *pariēte tūa* et *pariēte īlla*. À propos de *filīolum*, Fouché remarque :

La déclinaison de *filīolu(m)* ne présentant à aucun cas de formes paroxytoniques, il est évident qu'on ne peut pas recourir pour expliquer le passage à *filīólu* à une action analogique [...] Ici ce n'est que la phonétique syntactique qui est en jeu ; cf. *filīolu méu* > *filìolu méu*.

Mettre en rapport la consonification dans des mots comme *mulierem* et *filiolum* et la consonification dans *parietem* et *arietem* ne va pas de soi. Il est vrai que dans *L'Énéide*, dans les trois occurrences que nous avons relevées, *a.ri.e.te* se trouve être le cinquième pied (avec un pied spondaïque [*jētē*]) devant un pied final, ce qui montre (comme il y a presque toujours une coïncidence de l'ictus et de l'accent dans les deux derniers pieds d'un hexamètre chez Virgile) une prononciation latine avec deux *e* longs *a.rjē.tē* et non pas *a.rí.ĕ.tē*. D'autre part, la forme *parietem* ne se retrouve pas dans *L'Énéide* ; en revanche, nous y avons trouvé trois occurrences de *pāriētibus* (2: 442; 4: 295 et 5: 588). Dans toutes les trois, *pāriētibus* compte comme un mot quadrisyllabique avec un pied dactylique (*pār[j]ĭ[ĭ]ētī*). Si *pariētibus* était déclencheur de la consonification et du déplacement d'accent dans *pāriētem* > *pāriētem*, qu'est-ce qui a déclenché la consonification dans *pāriētibus*? En plus, ni le *i*

dans *arietem*, ni celui de *parietem* n'ont laissé des traces dans les formes romanes qui en sont issues, comme l'italien *parete*, l'espagnol *pared* et le français *paroi*, ce qui est bien différent du *i* de *filíolum* et des autres formes en (4) (voir la note 3 et Lindsay 1984 : 164). Le *i* s'est donc apparemment comporté de façon différente selon le moment où il s'est glidifié. Le fait que dans des cas comme *parietem* et *arietem* le *i* ait disparu très tôt est également montré par des inscriptions sans trace du *i*, comme PARETES (Lindsay 1894 : 164)<sup>6</sup>. Il en va de même pour le *i* dans *quietum*. Il y a des inscriptions (Lindsay 1894 : 142) QUETUS pour QUIETUS qui montrent également la disparition précoce de *i* en hiatus et les formes romanes qui en sont issues, comme l'italien *cheto*, l'espagnol *quedo*, ancien provençal *quet* et le français *coi* (Bloch et von Wartburg 1968 : 140) témoignent du même fait<sup>7</sup>.

L'explication basée sur la phonétique syntactique est également douteuse. D'une part, le mot a été l'unité accentuelle en latin et ce n'est que plus tard dans l'évolution du français que la phrase va devenir l'unité accentuelle (Pope 1934 : 82). D'autre part, comment limiter cette influence phonétique syntactique pour éviter que *viàm abjéctam* ou *câmeram méam* ne passent à *\*viàm abjéctam* et *\*camèram méam*, formes qui ne sont pas attestées? De plus, le système accentuel que Fouché suppose pour le latin (un accent secondaire sur chaque seconde syllabe avant et après l'accent) et qui est nécessaire pour son explication de *filíolum* > *filióolum*, prédit un accent secondaire sur la deuxième syllabe d'un mot comme *medietatem* (*medietátem*) « moitié »

6. Selon Lindsay (1894 : 164) c'est le *e* long des nominatifs *páriēs* et *áriēs* qui s'est étendu aux autres formes. Si cela était le cas, le déplacement d'accent en latin dans les mots *parietem* et *arietem* est indépendant des formes du datif et ablatif du pluriel qu'invoque Fouché.

7. L'ancien français *quitte* « libéré de » est une forme qui remonte au même mot latin *quiētus* que l'ancien français *coi* en (3). Selon Bloch et von Wartburg (1968 : 527) il s'agit d'un emprunt du latin juridique du Moyen Âge *quietus* pour lequel il faut supposer une accentuation hypercorrecte *quiētus* (réaction cultivée contre *pariētem*). Greimas (1994 : 491) mentionne comme source le latin populaire *quietum*, accentué sur l'élément vocalique *i*. Le fait que *quitte* existe seulement en français et ait été emprunté au français dans les langues voisines (Bloch et von Wartburg 1968 : 527) rend l'hypothèse d'un *i* accentué par hypercorrection invraisemblable. Il pourrait s'agir également d'un adjectif déverbal de *quittier* qui a connu une évolution régulière (voir la note 5).

et donc incorrectement que la voyelle en hiatus ne subit pas la consonification.

Dans cette section nous avons passé en revue les analyses traditionnelles de la consonification en latin tardif et nous avons montré comment le supposé conditionnement accentuel de la consonification a empêché les descriptions traditionnelles à fournir une explication adéquate de la résolution des hiatus. Dans la section suivante, nous allons proposer une analyse formelle de la consonification qui exprime directement la généralisation préthéorique mentionnée : la consonification se produit indépendamment de l'accent et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. L'analyse proposée fournira, selon nous, une meilleure compréhension du rapport apparemment paradoxal entre l'hiatus et l'accent.

### 3. Une analyse formelle du rapport entre l'accent et la consonification

#### 3.1. Accent latin et théorie de l'optimalité

Le cadre théorique dans lequel nous allons analyser la consonification est celui de la théorie de l'optimalité (Prince et Smolensky 2004), où les règles phonologiques ont été remplacées par des contraintes universelles qui peuvent être violées et qui sont hiérarchisées de façon spécifique pour chaque langue. De tous les candidats possibles, celui qui contient le moins de violations des contraintes les plus importantes est évalué comme sortie ou candidat optimal. Prenons à titre d'exemple les prononciations possibles du mot français *piano* [pi.ja.no], [pja.no] et [pi.a.no], une forme lexicalisée /piano/ et les contraintes en (7).

(7) contraintes pour la résolution d'un hiatus

- a. PAS D'HIATUS : éviter deux voyelles hétéro-syllabiques adjacentes
- b. MAX-MORE : les voyelles doivent garder leurs mores
- c. DEP-IO-SEMI-CONSONNE : ne pas insérer une semi-consonne

Dans le tableau en (8), la première ligne donne l'entrée, la forme sous-jacente, et ensuite la hiérarchie des contraintes de gauche à droite. Les lignes suivantes spécifient les sorties possibles, les candidats, et lorsqu'une contrainte n'a pas été respectée, un astérisque apparaît dans la colonne sous la contrainte en question. Le point d'exclamation signale que la violation en question est responsable du fait que le candidat est moins bon en comparaison avec les autres candidats possibles et pour cette raison est exclu.

(8) résolution d'un hiatus

/piano/	MAX-MORE	DEP-IO-SEMI-CONSONNE	PAS D'HIATUS
1. [pja.no]	*!		
2. [pi.ja.no]		*!	
3. <sup>100</sup> [pi.a.no]			*

Le premier candidat viole la contrainte MAX-MORE et cette violation est fatale étant donné que les deux autres candidats n'ont pas de violation pour cette contrainte. Le candidat qui réussit à violer le moins les contraintes les plus importantes est le candidat optimal et la forme de surface. Comme le troisième candidat (la réalisation du mot *piano* avec un hiatus) ne viole pas la contrainte DEP-IO-SEMI-CONSONNE, ce candidat est meilleur que le deuxième candidat et par conséquent optimal, ce qui est marqué par l'index. Dans les tableaux les parties qui ne sont pas essentielles pour déterminer le candidat optimal ont été grisées. La grammaire en (8) reflète un locuteur pour qui la prononciation d'un mot comme *piano* se fait avec un hiatus. Si toutes les trois prononciations étaient possibles (variation libre), les contraintes en (8) n'auraient aucune relation de dominance (*i.e.* ne seraient pas hiérarchisées).

La version de la théorie de l'optimalité que nous supposons est celle du sérialisme harmonique proposée par McCarthy (2008, 2010). La différence essentielle entre ce modèle et la version plus classique est que l'engendrement des candidats se fait par étapes. Chaque étape consiste en une seule opération (un changement dans la forme sous-jacente) et doit être une amélioration harmonique, ce qui veut dire que pendant chaque

étape une contrainte de fidélité (qui demande que la sortie reste fidèle à l'entrée) de plus est violée mais une contrainte de marque supplémentaire, respectée. L'opération qui est la meilleure est déterminée par la hiérarchie des contraintes. La forme sous-jacente changée passe alors de nouveau par la hiérarchie jusqu'à ce que des améliorations harmoniques ne soient plus possibles.

Afin d'illustrer comment ce modèle fonctionne, examinons le système d'accentuation du latin. Nous supposons que la voyelle initiale avait un accent secondaire<sup>8</sup> à condition qu'elle ne soit pas suivie directement par l'accent principal (voir Jacobs 2003 pour une description plus précise). Par ailleurs, l'accent principal ne se trouve jamais sur une syllabe finale (sauf pour les mots monosyllabiques), était sensible à la quantité et se trouvait à droite dans un mot, c'est-à-dire était calculé par rapport à la marge droite.

Les contraintes dont nous avons besoin pour décrire ce système d'accentuation se trouvent en (9).

(9) contraintes pour le système accentuel latin

a. MOT MINIMAL (MOT-MIN)

Un mot doit au moins contenir une syllabe lourde, sinon il doit être bisyllabique

b. BINARITÉ DES PIEDS (BIN-PIED)

Les pieds doivent être binaires (ou bien deux mores [syllabe lourde] ou bien deux syllabes)

---

8. Comme nous avons vu dans la section précédente, selon Fouché (1958) un accent secondaire sur chaque voyelle initiale, contrairement à ce qu'en disent Pope (1934) et Lindsay (1894: 159), n'était pas la règle générale. Fouché (1958: 125) observe que les voyelles initiales « ont dû être caractérisées en latin par une fermeté spéciale et par un degré de force musculaire supérieur à celui des syllabes inaccentuées de l'intérieur du mot [...] d'où leur solidarité au cours de l'évolution, qu'il s'agisse du latin ou du roman ». Selon Bourciez (1967: § 19) « les voyelles initiales se sont essentiellement conservées grâce à la netteté toute spéciale qui, durant la période classique, s'affirmait au début du mot ». Qu'il n'y ait pas eu un accent secondaire sur la syllabe initiale lorsque celle-ci était directement suivie de la syllabe accentuée est motivé par le fait que, précisément dans cette position, les syllabes initiales, dans les termes de Fouché (1958: 125), « dénotent une certaine faiblesse » et se consonantifient. C'est également dans cette position que la voyelle initiale non-accentuée puisse être effacée, comme dans, par exemple, *directum* > ancien français *dreit* « droit », \**corrotulare* > « crouler » et *directiare* > \**drectiare* > « dresser » (Bourciez 1967: § 19).

- c. SENSIBLE À LA QUANTITÉ (SQ)  
Les syllabes lourdes doivent être accentuées
- d. NON-FINALITÉ DES PIEDS (NON-FIN)  
Un pied ne doit pas se trouver en position finale
- e. MOT DROITE (M/D)  
Le mot doit finir par un pied
- f. \*CLASH  
Pas de syllabes accentuées adjacentes
- g. MOT GAUCHE (M/G)  
Le mot doit commencer par un pied
- h. PARSE- $\sigma$   
Les syllabes doivent être analysées en pieds

La première contrainte exprime le fait que des mots monosyllabiques légers n'existent pas en latin. La taille minimale est un mot monosyllabique lourd. Les autres contraintes doivent être arrangées dans l'ordre de leur importance comme en (10).

(10) hiérarchie des contraintes accentuelles en latin

NON-FIN >> M/D >> BIN-PIED >> \*CLASH >> SQ >> M/G >> PARSE- $\sigma$

Avant de passer au fonctionnement du sérialisme harmonique, motivons par tableaux classiques la hiérarchie proposée en (10). L'ordre relatif entre les contraintes M/D et M/G assure que l'accent se trouve le plus à droite possible dans un mot tout en respectant la contrainte NON-FIN, et favorise, pour *filiolum* par exemple, une forme prosodique *fi(lí.o)lum* plutôt que (*fí.li*)olum (les pieds, ici trochaïques, apparaissent entre parenthèses, et l'accent tombe donc sur la première syllabe du premier pied). L'ordre relatif des deux premières contraintes assure également que *filiolum* obtienne la structure prosodique *fi(lí.o)lum* plutôt que *fili(ó.lum)*, ce qui est illustré en (11)<sup>9</sup>.

9. La distance entre la marge droite du mot et la syllabe accentuée est indiquée par le nombre de syllabes qui se trouvent entre les deux (dans les tableaux, nombre de  $\sigma$ ).

## (11) ordre relatif de NON-FIN, M/D et M/G

/fi.li.o.lum/	NON-FIN	M/D	M/G
1. (ff.li).o.lum		$\sigma \sigma!$	
2. fi.li.(ó.lum)	*!		
3. □ fi.(lí.o).lum		$\sigma$	$\sigma$

L'ordre relatif entre les deux premières contraintes et la troisième (BIN-PIED) assure qu'un pied final est uniquement possible dans les mots monosyllabiques, mais que pour des mots bisyllabiques la première syllabe forme un pied monosyllabique (*vi*)*am* et (*món*)*tem* au lieu d'un pied bisyllabique (*vía*)*m* et (*món*)*tem*, comme illustré en (12).

## (12) ordre relatif de NON-FIN, M/D et BIN-PIED

/vi.am/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED
1. □ (ví).am		$\sigma$	*
2. (ví).am	*!		

/mon.tem/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED
1. (món).tem	*!		*
2. □ (món).tem		$\sigma$	

L'ordre relatif des trois dernières contraintes (SQ, M/G et PARSE- $\sigma$ ) assure que des mots comme *amīcum* avec une pénultième lourde vont recevoir l'accent sur cette pénultième et non pas sur la première syllabe, comme illustré en (13).

(13) ordre relatif de SQ, M/G et PARSE- $\sigma$ 

/a.mi:.cum/	SQ	M/G	PARSE- $\sigma$
1. (á.mi:).cum	*!		*
2. □ a.(mí:).cum		$\sigma$	**

Finalement, l'ordre \*CLASH >> SQ >> M/G est nécessaire pour éviter \*(*mèr*)(*cé:d*)*em* au lieu de *mer*(*cé:*)*dem*, ce qui est illustré en (14).

## (14) ordre relatif de \*CLASH, SQ et M/G

/mer.ce:.dem/	*CLASH	SQ	M/G
1. (mèr).(cé:).dem	*!		
2. □ mer.(cé:).dem		*	$\sigma$

### 3.2. Accent latin et sérialisme harmonique

Après avoir motivé la hiérarchie en (10), passons maintenant à une analyse dans le cadre du sérialisme harmonique. À titre d'exemple, prenons un mot comme *quietare* (voir (6) ci-dessus). Ce mot est évalué par la grammaire, *i.e.* la hiérarchie en (10), et doit recevoir une structure prosodique par une contrainte qui exige que les mots soient prosodifiés (McCarthy 2010). Si la première étape consiste en une seule opération (un seul changement dans la forme sous-jacente) et doit être une amélioration harmonique, plusieurs pieds seraient en principe possibles, parmi lesquels ceux illustrés en (15).

#### (15) premiers pieds possibles pour *quietare*

/k <sup>w</sup> i.e.ta:.re/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k <sup>w</sup> i.e.(tā:.re)	*!					σ σ	**
2. □ k <sup>w</sup> i.e.(tā:.re)		σ				σ σ	***
3. (k <sup>w</sup> i.e).ta:.re		σ σ!			*		**
4. k <sup>w</sup> i.(é.ta:).re		σ			*!	σ	**

Comme la contrainte qui veut qu'un mot doit être prosodifié est respectée par toutes les opérations uniques et individuelles en (15), tous les premiers pieds possibles constituent une amélioration harmonique, bien que conduisant à une représentation moins fidèle à l'entrée : un pied a été attribué et la contrainte de fidélité, DEP-PIED (« ne pas ajouter des pieds », non incluse en (15) pour des raisons d'espace), a été violée. La hiérarchie en (10) décide que le candidat (15-2) est la meilleure première opération, *i.e.* le meilleur pied à assigner lors de la première étape. C'est le pied le plus proche de la marge droite qui ne viole ni la contrainte NON-FIN, ni la contrainte BIN-PIED (il est binaire puisqu'il dispose d'une syllabe lourde), ni la contrainte SQ. C'est ce candidat qui va servir d'entrée à la deuxième étape et qui va, à son tour, passer par la hiérarchie, comme illustré en (16).

(16) deuxième étape pour *quietare*

/ k <sup>w</sup> i.e.(tá:).re /	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k <sup>w</sup> i.e.(tá:).re		σ				σ!σ	***
2. □ (k <sup>w</sup> i.e).(tá:).re		σ					*
3. k <sup>w</sup> i.e.(tá:).(rè)	*!		*				
*4. (k <sup>w</sup> i.e).ta:re		σ σ!			*		**
*5. k <sup>w</sup> i.e.ta:re							*****

Lors de la deuxième étape, l'entrée /k<sup>w</sup>i.e.(tá:).re/, peut encore s'améliorer harmoniquement, ce qui est illustré par le candidat (16-2), qui en comparaison avec le candidat (16-1) (l'entrée non-modifiée) réussit à ne plus avoir de violations pour la contrainte M/G, et une seule pour la contrainte PARSE-σ. Notons que le candidat (16-4) ne respecte pas le principe d'une seule opération, car il y en a eu deux : l'effacement du pied (tá:) et l'attribution d'un nouveau pied (k<sup>w</sup>i.e.), ce qui entraîne à la fois une violation de la contrainte MAX-PIED (ne pas effacer un pied) et de la contrainte DEP-PIED (ne pas ajouter des pieds). Par conséquent, le candidat (16-4) ne constitue pas une amélioration harmonique. Notons également que le candidat (16-5) ne conduit pas non plus à une amélioration harmonique : la contrainte qui veut que les mots doivent être prosodifiés est violée, ce qui veut dire que ni (16-4) ni (16-5) ne sont des opérations légitimes<sup>10</sup>.

Le candidat optimal de la deuxième étape va, à son tour, devenir l'entrée pour l'étape suivante et, comme illustré en (17), aucune nouvelle amélioration harmonique n'est possible.

10. Une prédiction du modèle est que la syncope, si elle est métriquement conditionnée, ne peut jamais entraîner un déplacement de l'accent parce que, pour ce faire il faudrait d'abord effacer le pied et ensuite en assigner un autre, ce qui nécessiterait deux étapes sans amélioration harmonique (McCarthy 2008). Ainsi en latin classique, l'accent ne s'est pas déplacé suite à la syncope dans les mots du type *so(licu)lum* > *so(li)clum* « soleil », bien qu'une pénultième légère accentuée en soit la conséquence (Jacobs 2008).

(17) troisième étape pour *quietare*, convergence sur la sortie  
(k<sup>w</sup>i.e).(tá:).re

/ (k <sup>w</sup> i.e).(tá:).re /	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k <sup>w</sup> i.e.(tá:).re		σ				σ!σ	***
2. ∅ (k <sup>w</sup> i.e).(tá:).re		σ					*
3. (k <sup>w</sup> i.e).(tá:).(rè)	*!		*				

Le candidat (17-1) n'entraîne pas d'amélioration harmonique, mais représente une détérioration par rapport à l'entrée parce qu'il conduit de nouveau à des violations des contraintes M/G et PARSE-σ. La sortie (17-3), bien qu'elle arrive à faire mieux sur la contrainte M/D, n'est pas non plus une amélioration harmonique parce qu'elle entraîne une violation de la contrainte NON-FIN située plus haut dans la hiérarchie. Comme aucune autre amélioration n'est possible, la dérivation, dans les mots de McCarthy, va converger sur le candidat (17-2) comme sortie optimale.

### 3.3. Analyse basée sur l'interdiction de pieds finaux

Passons maintenant au rapport entre la consonnification et l'accent. Nous supposons qu'au début du latin tardif moment où la consonnification a commencé, la hiérarchie des contraintes que nous avons illustrée en (8) ci-dessus MAX-MORE >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> PAS D'HIATUS, hiérarchie qui produit une prononciation avec hiatus, a été changée en PAS D'HIATUS >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> MAX-MORE et que les trois contraintes se trouvent dans la hiérarchie totale entre les contraintes M/D et BIN-PIED, comme illustré en (18a) pour le latin classique et en (18b) pour le latin tardif.

## (18) hiérarchie des contraintes pour l'accent et l'hiatus

## a. en latin classique

MAX-MORE &gt;&gt; DEP-IO-SEMI-CONSONNE &gt;&gt; PAS D'HIATUS

NON-FIN &gt;&gt; M/D &gt;&gt;

BIN-PIED &gt;&gt; \*CLASH &gt;&gt; SQ &gt;&gt; M/G &gt;&gt; PARSE-σ

## b. en latin tardif

PAS D'HIATUS &gt;&gt; DEP-IO-SEMI-CONSONNE &gt;&gt; MAX-MORE

NON-FIN &gt;&gt; M/D &gt;&gt;

BIN-PIED &gt;&gt; \*CLASH &gt;&gt; SQ &gt;&gt; M/G &gt;&gt; PARSE-σ

Si telle est la différence entre la grammaire du latin classique et celle du latin tardif, le fait que la consonnification se produit indépendamment de l'accent et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques trouve une expression directe, et toutes les données discutées en section 1 en résultent, sans avoir besoin de stipuler que parfois la consonnification semble être métriquement conditionnée (seules les voyelles brèves en hiatus inaccentuées la subissent) mais parfois affecte des voyelles accentuées. Par ailleurs, le sort différent des voyelles initiales découle sans aucune stipulation nécessaire de l'analyse proposée.

Commençons par la résolution de l'hiatus en (3), dans les mots comme *diurnum* « jour ». Après avoir passé, comme *quietare* en (15) à (17), par la grammaire, il y a convergence sur la structure prosodique *di(ur)num* après la deuxième étape. Aucune amélioration harmonique n'est possible (accentuer la première syllabe entraînerait une violation de BIN-PIED et \*CLASH, accentuer la dernière une violation de NON-FIN), comme illustré en (19).

(19) deuxième étape pour *diurnum*; convergence sur di.(úr).num

/ di.(úr).num/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. (dì).(úr).num		σ	*!	*	*		*
2. □ di.(úr).num		σ			*	σ	**
3. di.(úr).(nùm)	*!			*		σ	*

Comme en latin classique, la contrainte PAS D'HIATUS est encore dominée par les contraintes MAX-MORE en (18a), la consonnification de la voyelle en hiatus ne constitue pas une amélioration harmonique, ce qui est illustré en (20), où nous avons exclu, pour des raisons d'espace et de lisibilité, les contraintes qui n'entrent pas crucialement en jeu.

(20) deuxième étape pour *diurnum* en latin classique sans consonnification

/ di.(úr).num/	NON-FIN	M/D	MAX-MORE	PAS D'HIATUS	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1.(dì).(úr).num		σ		*	*!	*		*
2.□ di.(úr).num		σ		*			σ	**
3.(djúr).num		σ	*!					*
4.di.(úr).(nùm)	*!			*		*	σ	*

En latin tardif en revanche, la situation est différente : l'entrée /*di.(úr).nu*/, lors de la deuxième étape, peut encore s'améliorer étant donné la place différente de la contrainte PAS D'HIATUS en (18b), ce qui est illustré en (21).

(21) deuxième étape pour *diurnu* en latin tardif avec consonnification

/ di.(úr).nu/	NON-FIN	M/D	PAS D'HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1.(dì).(úr).nu		σ	*!		*	*		*
2. di.(úr).nu		σ	*!				σσ	**
3.□ (djúr).nu		σ		*				*
4. di.(úr).(nù)	*!		*			*	σσ	*

Le candidat (21-3) constitue une amélioration harmonique en comparaison avec (21-2), *di.(úr).nu*, étant donné qu'il arrive à ne pas violer la contrainte PAS D'HIATUS et la contrainte M/G. Notons que les formes en (3b), type *coàctícáre* se décrivent exactement de la même façon, mais avec consonnification dans la troisième étape, où l'entrée est /*ko(àk)ti(ká):re*/ et la sortie [(*kwàk*)*ti(ká):re*].

Passons maintenant aux mots du type *deum*, *diem*, *viam* en (2). La consonnification n'a pas eu lieu parce que le passage de (*ví*)*a* à (*vjá*) lors de la deuxième étape aurait violé la contrainte NON-FIN, qui domine la contrainte PAS D'HIATUS. Par conséquent, la

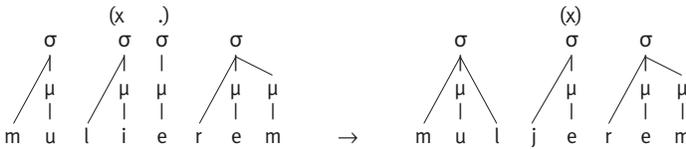
consonification dans les mots disyllabiques n’entraîne pas une amélioration harmonique et la grammaire converge sur (ví.)a<sup>11</sup>, comme illustré en (22).

(22) deuxième étape pour *via* en latin tardif sans consonification

/ (ví.)a/	NON-FIN	M/D	PAS D’HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1. (ví.a)	*!		*					
2. (vjâ)	*!			*	*			
3. □ (ví.)a		σ	*		*			*

Pour illustrer ce qui se passe dans des mots comme *filiolum* et *mulierem* (voir (4) ci-dessus), il est nécessaire d’illustrer d’abord en (23) la représentation de ces formes avant et après la consonification.

(23)



La figure (23) montre que le pied original, (lí.e), n’a pas été effacé et remplacé par un autre pied, mais se rétrécit d’une syllabe par la perte d’une more, ce qui veut dire qu’il n’y a pas de violation des deux contraintes MAX-PIED (ne pas effacer un pied) et DEP-PIED (ne pas ajouter des pieds). Par conséquent, lors de la deuxième étape du type *mulierem*, une amélioration harmonique est encore possible, comme le montre le tableau en (24).

11. L’ordre relatif entre les contraintes NON-FIN et BIN-PIED peut être motivé indépendamment sur la base de la syncope (Jacobs 2008).

(24) deuxième étape pour *muliere* en latin tardif avec consonnification

/ mu.(lí.e).re/	NON-FIN	M/D	PAS D'HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE- $\sigma$
1.mu.(lí.e).re		$\sigma$	*!				$\sigma$	**
2.mu.(ljé.re)	*!			*			$\sigma$	*
3.□mu.(ljé).re		$\sigma$		*	*		$\sigma$	**
4.*?(múl.je).re				*				*

Le candidat (24-4) qui en apparence est optimal ne l'est pourtant pas parce que pour le dériver, il faut exactement faire ce qui est interdit: d'abord effacer le pied, c'est-à-dire violer MAX-PIED, sans une amélioration harmonique concomitante, pour ensuite assigner un nouveau pied (voir la note 10). Le candidat (24-4) aurait été le candidat optimal dans la version classique de la théorie de l'optimalité, mais ne l'est pas dans l'approche sérielle. Cela constitue un argument en faveur du sérialisme harmonique, où un candidat comme (24-4) est exclu par principe. Nous renvoyons le lecteur à Jacobs (2008) pour un argument comparable basé sur la syncope (voir la note 10).

Il nous reste à discuter les mots en (6), comme *pietátem* et *quietáre*, où la consonnification n'a pas eu lieu. À première vue, on pourrait être tenté de croire que la non-consonnification dans ces mots est due au fait qu'il en résulterait une violation de la contrainte \*CLASH, et que pour cette raison, l'entrée de la deuxième étape ( $k^w i.e.$ )(tá:re (cf. [17-2] ci-dessus) ne peut pas aboutir à ( $k^w jè.$ )(tá:re. D'autre part, la place des trois contraintes PAS D'HIATUS, DEP-IO-SEMI-CONSONNE et MAX-MORE (18b), dans une position où elles sont plus importantes que les contraintes BIN-PIED et \*CLASH, est bien motivée. Elles doivent dominer BIN-PIED pour les formes en (4) et elles doivent dominer \*CLASH à cause de la consonnification dans les mots comme *ratio:nem* « raison » et *potio:nem* « poison », où / (ràti)(ó:ne/ et / (pòti)(ó:ne/ sont passés à / (ràt)(jó:ne/ et / (pòt)(jó:ne/ dans une troisième étape. Il a déjà été mentionné dans la note 5 qu'il faut pour ces mots supposer un *i* long en début du latin tardif, qui a bloqué la consonnification. Par conséquent, une contrainte interdisant d'apporter des modifications à des voyelles longues, comme

MAX-VOYELLE LONGUE ou MAX- $\mu\mu$ , doit se trouver au-dessus de la contrainte interdisant l’hiatus. Le résultat de la hiérarchie proposée fournit l’effet désiré : l’épenthèse d’un yod entre les deux voyelles, comme illustré en (25), où la partie cruciale de la hiérarchie en (18b) apparaît.

(25) troisième étape pour *quietare* en latin tardif avec épenthèse de yod

/ (k <sup>w</sup> i:.e).(tá).re /	MAX- $\mu\mu$	PAS D’HIATUS	DEP-IO-SEMI- CONSONNE	MAX- MORE	BIN- PIED	*CLASH
1. (k <sup>w</sup> jé).(tá).re	*!			*	*	*
2. $\square$ (k <sup>w</sup> i:.je).(tá).re			*			
3. (k <sup>w</sup> i:.e).(tá).(rè)		*!				

Dans cette section nous avons illustré le fait que la généralisation préthéorique dégagée en section 1 découle de l’analyse proposée sans qu’aucune stipulation soit nécessaire : la consonnification se produit indépendamment de l’accent, c’est-à-dire est capable de toucher des voyelles inaccentuées aussi bien que des voyelles accentuées, et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. C’est la prosodie de la langue, ici notamment la place que la contrainte interdisant des pieds finaux (NON-FIN) occupe dans la hiérarchie prosodique, qui gouverne l’application de la consonnification. Si l’application de la résolution devait s’écrire comme une règle phonologique, par exemple celle en (26), on ne pourrait pas avoir le même résultat.

(26) consonnification comme règle phonologique

$$V \rightarrow [-\text{syllabique}] / \_V$$

[-bas]

exception : pas en #C<sub>0</sub>V-VC<sub>0</sub>#

La règle (26) exprime qu’une voyelle non-basse est changée en une semi-consonne devant une autre voyelle. On serait obligé d’ajouter la stipulation que la règle ne s’applique pas dans les mots bisyllabiques, mais sans pour autant expliquer pourquoi un tel conditionnement est nécessaire. Comme les mots mono-syllabiques existent en latin, un conditionnement du type « pas dans les mots bisyllabiques » resterait sans véritable motivation.

#### 4. La consonnification participe à la paroxytonisation généralisée du gallo-roman

Dans ce qui précède nous avons proposé une analyse formelle du rapport entre la consonnification et la résolution des hiatus dans laquelle la tendance à éviter l'hiatus n'est en rien conditionnée métriquement : c'est la prosodie de la langue qui détermine si la résolution s'applique ou si elle ne s'applique pas. Notre analyse permet de mieux comprendre pourquoi les voyelles accentuées sont tantôt consonnifiées et tantôt demeurent.

Pour finir nous aimerions encore nous attarder un instant sur les conséquences de la consonnification sur le système prosodique de la langue. La consonnification telle qu'elle a eu lieu dans les mots comme *filiolum* et *mulierem* a créé des formes prosodiques en contradiction avec une généralisation de surface très robuste du latin : les pénultièmes légères ne sont pas accentuées. Nous avons déjà mentionné (voir la note 10) que, dès le latin classique, la syncope dans les mots du type *so(licu)lum* > *so(li)clum* « soleil » a commencé à rendre le système prosodique opaque en fournissant des formes de surface accentués sur une pénultième légère. L'opacité s'observe clairement en comparant *sōlitas* « solitude » avec *sōlīclum* où on voit deux mots ayant la même forme prosodique, mais accentués de façon différente. À ces cas avec une pénultième légère accentuée s'ajoutent les cas illustrés en (5), *demórat*, *renégat*, avec également une pénultième légère qui porte l'accent principal. La syncope en latin tardif va encore ajouter des mots, comme *lepore(m)* > [le.pre] « lièvre » ou *opera(m)* > [o.pra] « œuvre », qui en passant par la hiérarchie en (18b) vont finir tous par avoir une pénultième légère comme seul pied monosyllabique. Par conséquent, les changements discutés vont inévitablement contribuer à consolider le stade paroxytonique du gallo-roman et à déclencher un changement dans la hiérarchie en (18b). Un changement minimal des deux premières contraintes suffit : NON-FIN > M/D va devenir M/D > NON-FIN, ce qui fait que des mots comme *fil.(jō)lu*, *mul.(jē)ru*, *(ljé.)pre*, *(ō).pra*, *de(mō.)rat*, etc. sont désormais prosodifiés *fil.*

(*jolu*), *mul.(jeru)*, (*ljé.pre*), (*ó.pra*), *de(mó.rat)*, etc. Le système accentuel sensible à la quantité avec des pieds moraiques du latin va ainsi devenir un accent systématiquement pénultième, exprimé formellement par des trochées syllabiques en position finale de mot. La consonification en (2) dans les mots comme *deum*, *diem*, *viam* pourtant n'est toujours pas possible parce que la contrainte MOT-MIN continuera à exclure (*vjā*), (*djō*), etc. Ces mots doivent avoir patience et attendre le stade suivant, celui de l'oxytonie pour, à leur tour, se débarrasser de leur hiatus.

## 5. Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la langue en montrant que le rapport entre accent et hiatus est un rapport indirect. La résolution des hiatus n'est pas directement métriquement conditionnée: la tendance à éviter un hiatus est en soi dépourvu de tout conditionnement métrique. C'est uniquement le système prosodique de la langue, un système qui a changé entre le latin, le latin vulgaire et l'ancien français, qui détermine si la résolution s'applique ou non. C'est précisément un modèle avec des contraintes prosodiques interagissantes dont la hiérarchie change dans le cours de l'histoire qui permet de mettre au jour le rapport indirect entre l'accent et la (non-) résolution des hiatus.

## Références bibliographiques

- BLOCH, Oscar et VON WARTBURG, Walther, 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Puf.
- BOURCIEZ, Édouard et BOURCIEZ, Jean, 1974 [1967], *Phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- FOUCHÉ, Pierre, 1958, *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck.
- GREIMAS, Algirdas Julien, 1994, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse.
- JACOBS, Haïke, 2003, « The Emergence of Quantity-Sensitivity in Latin », dans E. HOLT (dir.), *Optimality Theory and Language Change*, Dordrecht, Kluwer, p. 235-267.
- , 2008, « Sympathy, comparative markedness, OT-CC and Latin syncope », *Probus*, n° 20, p. 235-255.
- LAHIRI, Aditi, RIAD, Tomas et JACOBS, Haïke, 1999, « Diachronic prosody », dans Harry VAN DER HULST (dir.), *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 335-422.
- LINDSAY, W. M., 1894, *The Latin Language*, Oxford, Clarendon Press.
- MCCARTHY, John, 2008, « The serial interaction of stress and syncope », *Natural Language and Linguistic Theory*, n° 26, p. 499-546.
- , 2010, *Harmonic Serialism Supplement to « Doing Optimality Theory »*, disponible à l'adresse [http://works.bepress.com/john\\_j\\_mccarthy/108](http://works.bepress.com/john_j_mccarthy/108).
- POPE, Mildred, 1934, *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press.
- PRINCE, Alan et SMOLENSKY, Paul, 2004 [1993], *Optimality Theory. Constraint Interaction in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)  
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)  
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)  
Peter KOCH (Universität Tübingen)  
Anthony LODGE (Saint Andrews University)  
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)  
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions  
et belles-lettres)  
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)  
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)  
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)  
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)  
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)  
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)  
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)  
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)  
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)  
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)  
Frédéric DUVAL (Université de Metz)  
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)  
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)  
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)  
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)  
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de  
la publication  
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière  
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de rédaction  
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire  
de rédaction  
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue



# Table des matières

Présentation	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	<b>7</b>
De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions entre phonétique et syntaxe	
<b>Christiane MARCHELLO-NIZIA</b> .....	<b>17</b>
L'évolution de la structure prosodique du français et du francique	
<b>Roland NOSKE</b> .....	<b>45</b>
L'interaction entre le système d'accentuation et la consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie historique du français	
<b>Haïke JACOBS</b> .....	<b>79</b>
De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	<b>105</b>
Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system	
<b>Andrea CALABRESE</b> .....	<b>153</b>
Résumés / Abstracts .....	<b>197</b>

